Mise en conformité RGPD : Accompagnement personnalisé par des Experts

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer

LE NET EXPERT AUDITS & EXPERTISES | EXPERTISES DE SYSTÈMES DE VOTES ELECTRONIQUES LENETEXPERT.fr | RGPD CYBER LE NET EXPERT MISES EN CONFORMITÉ | SPY DETECTION Services de détection de logiciels espions | LE NET EXPERT FORMATIONS | LE NET EXPERT ARNAQUES & PIRATAGES

Mise en conformité RGPD : Accompagnement personnalisé par des Experts

Vous semblez manifester un intérêt pour le RGPD (peut-être un peu par obligation) et vous souhaitez nous faire part d'un projet. Nous vous remercions pour votre confiance.
Intervenant sur des missions RGPD depuis 2012, après avoir identifié différents types d'attentes, nous avons adapté nos offres pour qu'elles correspondent au mieux à vos besoins.
Ainsi, nous pouvons vous accompagner dans la mise en conformité de votre structure de plusieurs manières :
1. **Vous recherchez l'autonomie ?**
Nous pouvons vous accompagner pour apprendre l'essentiel de la réglementation Européenne relative à la Protection des Données à Caractère Personnel et le nécessaire pour comprendre et démarrer une mise en conformité. Une fois la formation achevée, vous êtes autonome mais pourrez toujours compter sur notre soutien soit sous forme de formation personnalisée, soit sous forme d'accompagnement personnalisée ;
A l'issue de cette formation, nous vous remettons une attestation prouvant la mise en place d'une démarche de mise en conformité de votre établissement avec le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données). Pour information, nous sommes référencés auprès de la CNIL.
2. **Vous souhaitez être accompagné pour la mise en place de la mise en conformité ?**
Nous réalisons pour vous l'audit qui mettra en exergue les points à améliorer. Au terme de cette étape vous pourrez, si vous le souhaitez, réaliser la mise en conformité ou nous laisser procéder aux améliorations que vous aurez validées ;
A l'issue de cet audit, nous vous remettons un compte rendu prouvant la mise en place de corrections dans le cadre de votre démarche de mise en conformité de votre établissement avec le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données).
3. **Vous souhaitez confier la totalité de votre mise en conformité ?**
De manière parfaitement complémentaire avec votre prestataire informatique et éventuellement avec votre service juridique, nous pouvons nous charger de la totalité de la démarche de mise en conformité de votre établissement avec le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) et les différentes réglementations relatives à la protection des Données à Caractère Personnel.
De l'audit au suivi, vous pourrez compter sur notre expertise à la fois technique et pédagogique pour que votre établissement soit accompagné de manière externalisée.

Afin de vous envoyer une proposition personnalisée adaptée à la fois aux besoins de votre structure, conforme à votre stratégie et à vos priorités, nous souhaiterions que vous répondiez à ces quelques questions :
Nous vous garantissons une confidentialité extrême sur les informations communiquées. Les personnes habilitées à les consulter sont soumises au secret professionnel.

Votre Prénom / NOM (obligatoire)

Société / Organisme

Votre adresse de messagerie (obligatoire)

Un numéro de téléphone (ne sera pas utilisé pour le démarchage)

Pouvez-vous nous décrire brièvement votre activité ? (obligatoire)

Remarque :
Vous pouvez nous écrire directement un message dans la zone « INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES QUE VOUS JUGEZ UTILES ». Néanmoins, si vous souhaitez que nous vous établissions un chiffrage précis, nous aurons besoin dans un premier temps des informations ci-dessous.

POUR VOTRE MISE EN CONFORMITE RGPD :

1. La découverte de vos obligations : Souhaitez-vous découvrir le RGPD et l'essentiel pour comprendre et démarrer la démarche ? (recommandé)	☐Oui☐Non
2. Concernant l'Audit : Il consiste à relever les éléments permettant de constituer un état des lieux précis puis à réaliser l'analyse réglementaire du contexte de départ. Nous considérons qu'au moins une journée dans vos locaux est indispensable. La suite de la démarche peut être faite à distance.	Sélectionnez votre choix Vous opposez-vous ?
3. Concernant la mise en conformité : Elle consiste à mettre en place des améliorations :	Sélectionnez votre choix Vous opposez-vous ?
4. Concernant le suivi de la mise en conformité : Cette phase consiste à maintenir la mise en conformité avec le temps par une mise à jour précise du registre des traitements./td>	Sélectionnez votre choix Vous opposez-vous ?
5. Votre demande concerne t-elle un groupement de professionnels ? (corporation, fédération, à nous préciser dans les commentaires...) ou est-elle formulée à titre individuel ?	☐Groupement☐Individuel

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES QUE VOUS JUGEZ UTILES :

Envoyer

[block id="24006" title="Mentions légales formulaires"]

ou bien, envoyer un e-mail à rgpd[a-ro-ba-se]lanetexpert.fr

Denis JACOPINI est notre Expert qui vous accompagnera dans votre mise en conformité avec le RGPD

Je me présente : Denis JACOPINI. Je suis Expert en informatique assermenté et **spécialisé en RGPD (protection des Données à Caractère Personnel) et en cybercriminalité**. Consultant depuis 1996 et formateur depuis 1988, j'ai une expérience depuis 2012 dans la mise en conformité avec la réglementation relative à la Protection des Données à Caractère Personnel. De formation d'abord technique, Correspondant CNIL (CIL : Correspondant Informatique et Libertés) puis récemment Délégué à la Protection des Données (DPO n°15045), en tant que praticien de la mise en conformité et formateur, je vous accompagne dans toutes vos démarches de mise en conformité avec le RGPD.

« Mon objectif est de mettre à disposition toute mon expérience pour mettre en conformité votre établissement avec le RGPD. »